

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26 rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

à l'Assemblée Générale Annuelle du 29 mai 2013

Exercice : du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cour d'Appel de RIOM

Cabinet d'Aurillac : 28, rue Francis Fesq - BP 838 - 15008 Aurillac cedex

Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65 - accueil@cabinetbousquet.eu

Sarl au capital de 96 960 € - RCS AURILLAC 343 998 530 - Siret 343 998 530 00046 - TVA FR 89 343 998 530 - APE 6920Z

Cabinet de Saint-Céré : 70, rue de la République - 46400 Saint-Céré - Tél. 05 65 38 23 70 - Fax 05 65 10 68 34

Membre du groupement Euro Défi



ASSOCIATION TECHNIQUE

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26 rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

à l'Assemblée Générale Annuelle du 29 mai 2013

Exercice : du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26, rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2012

Mesdames, messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 7 mai 2013. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons récoltés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la correcte utilisation des subventions publiques reçues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aurillac, le 14 mai 2013

Le Commissaire aux comptes,
Cabinet BOUSQUET & Associés



Emmanuel BOUSQUET
Commissaire aux comptes associé

① **BILAN — ACTIF**

Désignation de l'entreprise : Service de Remplacement Cantal Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
 Adresse de l'entreprise : 26 rue du 139è RI Durée de l'exercice précédent : 12
 Numéro SIRET* : 420408486 Code APE :

				Exercice N clos le, 31/12/2012	N-1 31/12/2011	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (1)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de recherche et développement *	AD	AE		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 081,18	AG	1 081,18
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 380,04	AU	2 380,04
Immobilisations en cours		AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (I)		BJ	3 461,22	BK	3 461,22	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnement	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	252 012,21	BY	4 275,10
		Autres créances (3)	BZ	166 772,07	CA	166 772,07
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	819,00	CE	819,00
Disponibilités		CF	262 739,48	CG	262 739,48	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (II)	CJ	682 342,76	CK	4 275,10	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL				
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM				
	Ecart de conversion actif* (V)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		CO	685 803,98		7 736,32	
Renvois : (1) Dont droit au baâ :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières	CP	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété :*					CR	
			Stocks :		Créances :	

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
 Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
 26, Rue Etienne Esch - B.P. 835
 18098 AURILLAC CEDEX
 Tél. 04 71 64 82 88 - Fax 04 71 64 18 65

2

BILAN -- PASSIF avant répartition

Designation de l'entreprise		Service de Remplacement Cantal	
		Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	DC	EK	
Réserve légale (3)	DD		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3)	DF	B1	
Autres réserves	DG	EJ	
Report à nouveau	DH		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	480 449,17	426 551,85
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)	DR		
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	DV	EI	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	52 021,44	41 921,77
Dettes fiscales et sociales	DY	137 098,16	135 357,21
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	8 486,89	11 588,35
Compte réglé	EB	12,00	
Produits constatés d'avance (5)	EC	197 618,49	188 867,33
TOTAL (IV)	ED		
Ecart de conversion passif	EV		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	678 067,66	615 419,18
RENOIS			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	1C		
Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1D		
Écart de réévaluation libre	1E		
Réserve de réévaluation (1976)	1F		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1G		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1H		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1I		

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

25, Rue François Truffaut - B.P. 636
18088 AURILLAC CEDEX

Tel 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

Tel 04 71 64 92 66

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France 1		Exportation et Intracommunautaires 2			Total 3	4
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	20 921,91	FB	FC	20 921,91	11 552,00	
	Production vendue	biens	FD		FE	FF		
		services*	FG	836 624,67	FH	FI	836 624,67	935 532,78
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	857 546,58	FK	FL	857 546,58	947 084,78	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	203 550,00	182 538,00	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges*				FP	53 320,86	45 660,77	
	Autres produits (1) (11)				FQ	943,56	0,59	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 115 361,00	1 175 284,14
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	149 040,85	158 766,03
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	39 622,66	42 493,01
	Salaires et traitements*					FY	659 939,87	672 279,25
	Charges sociales (10)					FZ	179 681,20	151 830,24
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA		
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges					GE	27 189,28	35 129,01
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 055 473,86	1 078 503,19	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	59 887,14	96 780,95	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 646,70	573,75
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	3 646,70	573,75	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					SQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					SR		37,29
	Différences négatives de change					SS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					ST		
Total des charges financières (VI)					GU		37,29	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3 646,70	536,46	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	63 533,84	97 317,41	

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
 Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
 29, rue de la République - B.P. 838
 48008 AUBILLAC CEDEX
 Tél. 04 71 64 18 08 Fax 04 71 64 18 05

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Designation de l'entreprise		Service de Remplacement Cantal		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 9 477,69	9 788,96	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 310,90		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 9 788,59	9 788,96	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 18 973,11	-1 442,83	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 18 973,11	-1 442,83	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI -9 184,52	11 231,79	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 452,00		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 1 128 796,29	1 185 646,85	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 1 074 898,97	1 077 097,65	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN 53 897,32	108 549,20	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 9 477,69	489,30
	(3) dont {	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH 18 973,11	1 190,78	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles primes et cotisations complé- de l'exploitant mentaires personnelles facultatives	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
 Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
 28, Rue François Rabelais - B.P. 838
 13008 AURILLAC CEDEX
 Tél. 04 71 84 92 66 - Fax 04 71 84 18 65

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL
31/12/2012

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

1- Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte d'exploitation
- l'annexe

2- Règles et méthodes comptables

⇒ **Convention de principe**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels du règlement CRC 99-03.

⇒ **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

⇒ **Amortissements et immobilisations**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

Concernant les immobilisations acquises sur l'exercice, l'association bénéficie des mesures de simplification et donc de l'autorisation d'amortir ses immobilisations non décomposables sur la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation. Aucune immobilisation décomposable n'a été enregistrée.

⇒ **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

⇒ **Dérogation**

La présentation des comptes n'est pas celle retenue par le règlement CRC 99-1 relative aux associations et fondations mais celles des entreprises commerciales.

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉ:
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
~~28, Rue François Feoq - B.P. 838~~
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

3- Tableaux des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 081			1 081
Immobilisations corporelles	2 380			2 380
TOTAL	3 461			3 461

4- Tableaux d'amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 081	0		1 081
Immobilisations corporelles	2380	0		2 380
TOTAL	3 461			3 461

5- Tableaux des provisions

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation comptes clients	45 583	0	41 308	4 275
Provision dépréciations créances		0		
TOTAL	45 583	0	41 308	4 275

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉ
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Fesq - B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

6- Etat des créances et des dettes

Créances		Liquidité de l'actif	Dettes		Degré d'exigibilité du passif
	Montant brut	Echéance à moins d'1 an		Montant brut	Echéance à moins d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	252 012		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 021	
Autres	128 842		Dettes financières	0	
			Dettes fiscales et sociales	137 098	
			Autres dettes	8 487	
TOTAL	380 854		TOTAL	197 606	

7- Tableaux de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs	74 436			74 436
Réserves	124 067			124 067
Subvention affectée à des biens renouvelables	1 158			1 158
Report a nouveau			-226 890	226 890
Résultat comptable de l'exercice				53 897

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉ.
 Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
 28, Rue François Escoffier - B.P. 838
 15008 AURILLAC CEDEX
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

8- Produits à recevoir : 155 668.46€

Subvention à recevoir :

CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	2012	24 400 €
JA 15	2012	4 900 €
CONSEIL GENERAL	2012	65 000 €
CHAMBRE AGRICULTURE	2012	6 000 €
CAS DAR	2012	11 423.60 €
ATEC	2012	31 212 €
MANDAT SYNDICAL	2012	720 €
FAFSEA	2012	12 012.86 €

9- Créances à recevoir

Néant

10- Charges constatées d'avance

Néant

11- Produits constatés d'avance

12 € Cotisations contrat Service de Remplacement.

12- Détail des fournisseurs et comptes rattachés

Comptes fournisseurs factures non parvenues (à détailler) : 7 627.51 €

RC FORESTIER	273.29 €
RC EARL DE REILHAC	76.00 €
RC EARL DE REILHAC	76.00 €
HONORAIRES CAC BOUSQUET	5 268.38 €
FRAIS JMC	127.40 €
ODIT FDSEA 2012	1 787.50 €
SFR	18.94 €

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉ
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
28, Rue Francis Faure - B.P. 838
15008 AVRILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

13- Détail des dettes fiscales et sociales : 137 098.16 €

. Rémunérations nettes 12/2012	50 408.25 €
. charges MSA	39 407.25 €
. cotisations FAFSEA	6 872.67 €
. Autres charges a payer	40 409.99 €

14- Informations concernant les contributions volontaires

Indemnisation des responsables locaux :

Service	Nbre de jours	Prix/journée	Montant dû
ALLANCHE	810.5	1 €	810.50 €
GE ARAC	1943	0,23 €	446.89 €
AURILLAC	1452	1 €	1452 €
LAROQUEBROU	283.5	1 €	283.50 €
MONTSALVY	206.5	1 €	206.50 €
MAURS	499	1 €	499 €
MAURIAC	380	1 €	380 €
PIERREFORT	448.5	1 €	448.50 €
SAIGNES	28.5	1 €	28.50 €
ST FLOUR	1706.5	1 €	1706.50 €
Total	7758		6 261.89 €

15- Tableau d'évolution des effectifs

Effectifs	2007	2008	2009	2010	2011	2012
CDI temps plein	1	1	1	2	2	2
CDI Intermittent	3	3	1	13	12	10
CDD tps partiel	0	1	1	1	1	1
CDD MI TEMPS	0	0	1	0	0	0
CDD	135	115	108	107	87	83
TOTAL en ETP	34	34	37	35	32	31
Nbre d'heures	58 000 h	59 000h	65 699h	63 909 h	58 570 h	54 806 h

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉ
Experts Comptables / Commissaires aux Comptes.
28, Rue Francis Pesq - B.P. 838
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

16- Prime de fin de carrière

La Convention Collective Polyculture Elevage du Cantal prévoit une prime de fin de carrière pour un salarié qui est en âge de 60 ans au moins et qui compte un minimum de 5 ans d'ancienneté. Cette prime est égale à un cinquième de mois par année de présence avec un maximum de 3 mois.

Aucun des salariés du Service de Remplacement n'a 5 ans d'ancienneté, il n'y a donc aucun engagement en matière d'IDR .

CABINET BOUSQUET & ASSOCIÉS
Experts Comptables - Commissaires aux Comptes
~~28, Rue Francis FERRI - B.P. 838~~
15008 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901

Siège social : 26 rue du 139E RI

AURILLAC (CANTAL)

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTION REGLEMENTEES

à l'Assemblée Générale Annuelle du 29 mai 2013

Exercice : du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cour d'Appel de RIOM

Cabinet d'Aurillac : 28, rue Francis Fesq - BP 838 - 63008 Aurillac cedex

Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65 - accueil@cabinetbousquet.eu

Sert au capital de 96 960 € - RCS AURILLAC 343 998 530 - Siret 343 998 530 00066 - TVA FR BP 343 998 530 - APE 6920Z

Cabinet de Saint-Céré : 70, rue de la République - 46400 Saint-Céré - Tél. 05 65 38 23 70 - Fax 05 65 41 68 34

Membre du groupement Euro Défi



ASSOCIATION TECHNIQUE

SERVICE DE REMPLACEMENT CANTAL

Association loi 1901
Siège social : 26, rue du 139^E RI
AURILLAC (CANTAL)

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Exercice clos le 31/12/2012

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Aurillac, le 14 mai 2013

Le Commissaire aux comptes,
Cabinet BOUSQUET & Associés



Emmanuel BOUSQUET
Commissaire aux comptes associé